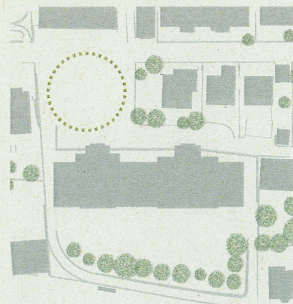


CONCEPT D'INTERVENTION



Ce projet propose de concentrer l'ensemble du programme (l'école et les salles de gymnastique) sur la partie nord du site dédié au concours. Ce choix s'explique par la volonté de trouver une solution rationnelle permettant la synthèse de toutes les contraintes du site.

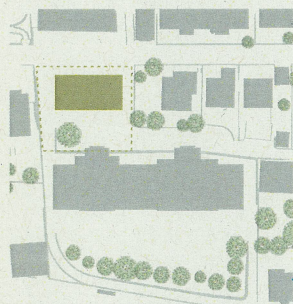
Il s'agit donc de répondre et d'offrir une solution pragmatique à la problématique principale du programme: l'implantation de deux salles de gymnastique enterrées. Le choix de positionner ces deux salles de gymnastique sous la cour nord (plutôt que sous la cour sud) offre plusieurs avantages.

Premièrement, l'intervention architecturale se limite à la zone la moins sensible (en ce qui concerne le patrimoine) libérant ainsi le reste de la parcelle de tous travaux importants. Caractérisée par la massivité du mur et la végétation de la place, la cour sud est laissée totalement vierge de toutes constructions souterraines permettant à ce site de conserver sa face « historique ».

Deuxièmement, la morphologie de la cour nord permet la disposition d'une salle double, divisible et accessible indépendamment l'une de l'autre par une bande de service à l'ouest. Ces salles sont éclairées naturellement par des percements effectués dans le mur de soutènement de la cour nord ainsi que par une puit de lumière.

Pour terminer, la perspective de n'avoir qu'un bâtiment et qu'un chantier à réaliser s'inscrit dans la recherche d'une efficacité conceptuelle permettant d'aboutir à une solution économique, écologique et fonctionnelle. Le Collège des Parcs et la cour sud pourront ainsi continuer de fonctionner, indépendamment du chantier, tout en garantissant la sécurité des écoliers.

IMPLANTATION/VOLUMÉTRIE

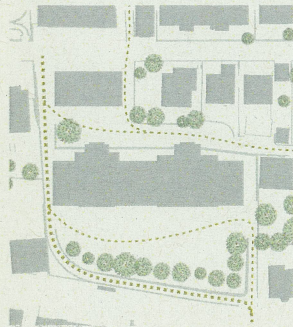


Le bâtiment de l'école s'implante en front de rue sous la forme d'un parallélogramme rectangle surmonté d'une toiture trapézoïdale découpée.

L'emprise en plan de la nouvelle école est quasiment identique à l'ancienne salle de gymnastique qui sera démolie. Le bâtiment s'élève sur 4 niveaux, depuis la rue, et de 5 niveaux depuis la cour.

Les nouvelles salles de gymnastique sont enterrées sous la cour. Aucune émergence signalant leurs présences n'est visible en surface. Les salles profitent d'un éclairage naturel zénithal (au nord) et latéral (au sud). La proximité des salles de gymnastique avec le collège des Parcs permet de créer une relation visuelle entre ces deux entités par une ouverture créée dans la cage d'escalier ouest du collège des Parcs (voir coupe transversale).

CHEMINEMENTS



La porosité piétonne amont/aval du site est renforcée par la création d'un escalier à l'ouest de la nouvelle école. Situé dans le prolongement naturel du parcours existant, il favorise un accès rapide entre la Rue des Parcs et la Rue de la Côte.

L'escalier existant, à l'est de la nouvelle école, est élargi de manière à créer une transition plus douce entre la Rue de la Côte et la cour nord.

Les accès véhicules ne sont pas souhaités, mais sont possibles sur les deux cours. Soit par la Rue de Comba-Borel pour la cour nord, soit par la rampe d'accès existante pour la cour sud. Les véhicules d'intervention peuvent emprunter ces deux accès.

Le projet n'ayant pas d'impacts sur la cour sud, il n'est pas prévu de modifier la rampe d'accès qui restera telle quelle. L'accès des deux-roues se fait par ces mêmes rues (Rue de Comba-Borel et Rue des Parcs).

ACCÈS

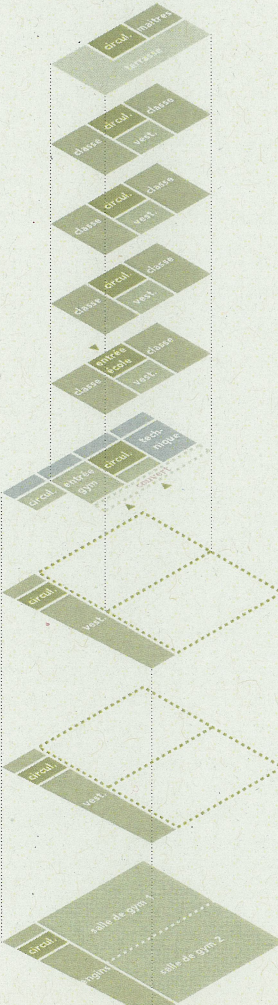


Les accès aux différentes parties du programme sont rattachés aux cheminements décrits ci-dessus. L'entrée principale de l'école est positionnée le long de la Rue de la Côte. Elle est signalée par un percement (en forme de maisonnette) dans la façade nord. Un deuxième accès est possible, un niveau plus bas par la cour nord, sous les arcades faisant office de couvert.

Les salles de gymnastique profitent d'une entrée générale et indépendante située également sous le couvert de la cour nord.

RÉPARTITION DU PROGRAMME

L'ensemble du programme se déploie dans un seul bâtiment. La partie enterrée abrite les salles de gymnastique tandis que la partie émergente accueille l'école. Un étage semi-enterré (donnant sur la cour nord) distribue indépendamment ces deux parties du programme.



SALLES DE GYMNASTIQUE

Les salles de gymnastique sont positionnées l'une à côté de l'autre de manière à pouvoir être utilisées en une seule salle double. La hauteur des salles de gymnastique additionnées à la hauteur statique nécessaire à la structure de celles-ci permet la création d'une bande de service sur 3 étages. Cette bande contient tous les locaux nécessaires à l'exploitation des salles de gymnastique à savoir: les locaux engins (en lien direct avec la salle) et les vestiaires (sur les deux niveaux supérieurs).

ÉCOLE

L'école est organisée de manière efficace, avec une salle de classe à chaque extrémité, profitant d'une triple orientation. La circulation, les vestiaires et les locaux de services sont positionnés au centre. Cette organisation se répète sur 4 niveaux. La salle des maîtres positionnée tout en haut du volume profite d'une terrasse aménagée sur la toiture de l'école. L'étage semi-enterré (rez-inférieur) accueille l'entrée des salles de gymnastique, sous la forme d'une buvette, permettant une exploitation indépendante de celles-ci en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Cet étage abrite également l'entrée secondaire de l'école et les locaux techniques nécessaires à l'ensemble du bâtiment.

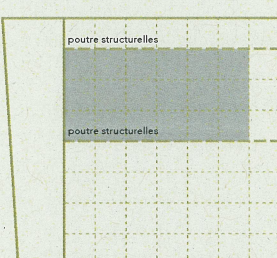
CARACTÈRE ET MATÉRIALITÉS



Le caractère architectural de la nouvelle école cherche un dialogue architectural avec le Collège des Parcs auquel il fait directement référence. Les éléments « classiques »: socle, corps, couronnement, mansarde sont réinterprétés dans un langage contemporain faisant la part belle à la sobriété. La nouvelle école s'inscrit comme le chaînon manquant entre l'architecture domestique de la Rue de la Côte et l'architecture institutionnelle du Collège des Parcs.

Les salles de gymnastique ne sont quasiment pas visibles en façade. Seuls quelques percements dans les murs de soutènement de la cour nord permettent de les deviner renforçant ainsi le thème du « mur habité » cher aux villes à fortes topographies.

STATIQUE



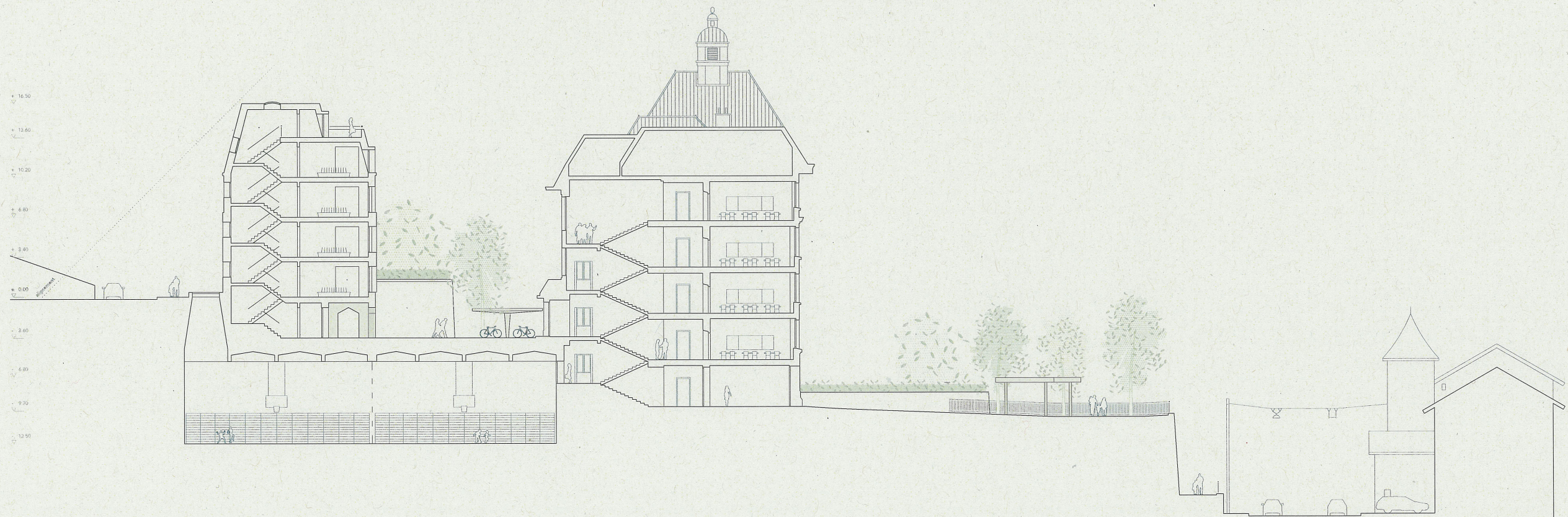
La structure de l'école est calée sur la structure en caissons des salles de gymnastique. Les efforts tranchants des façades sud et nord sont ramenés vers la façade ouest des salles de gymnastique grâce aux poutres structurales. Le système statique s'apparente à une poutre viendeel qui reprend toutes les charges des façades sud et nord pour les transmettre sur les murs latéraux des salles de gymnastique.

CONCLUSION

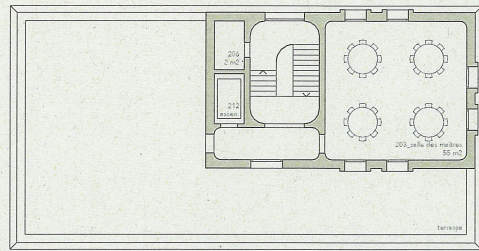
Le moteur de ce projet est la recherche d'une solution pragmatique et fonctionnelle permettant la création de nouvelles interactions entre les différentes parties du programme et le site du Collège des Parcs.

Dans ce sens, le projet Icebär propose de réunir tout le programme sur un seul site afin d'en tirer le maximum de bénéfices.

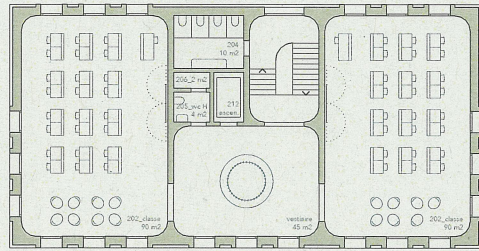




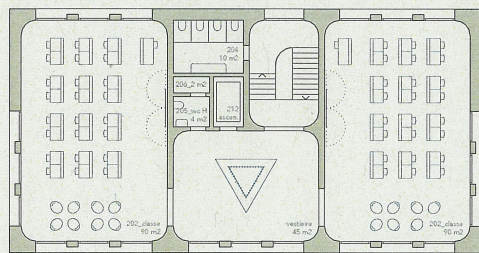
1200 coupe transversale
1/5m



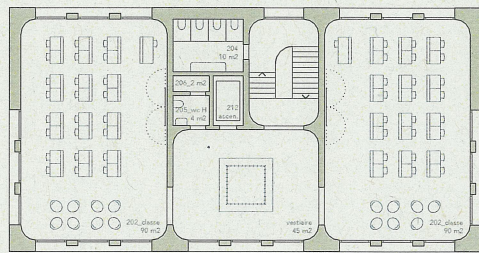
1200 comble 15m



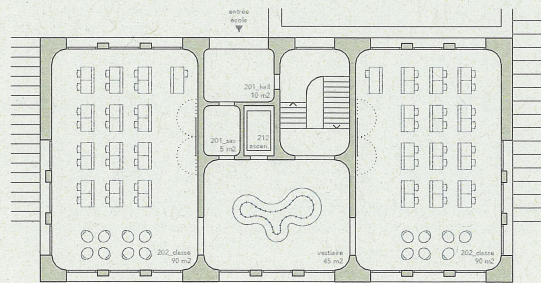
1200 3e étage 15m



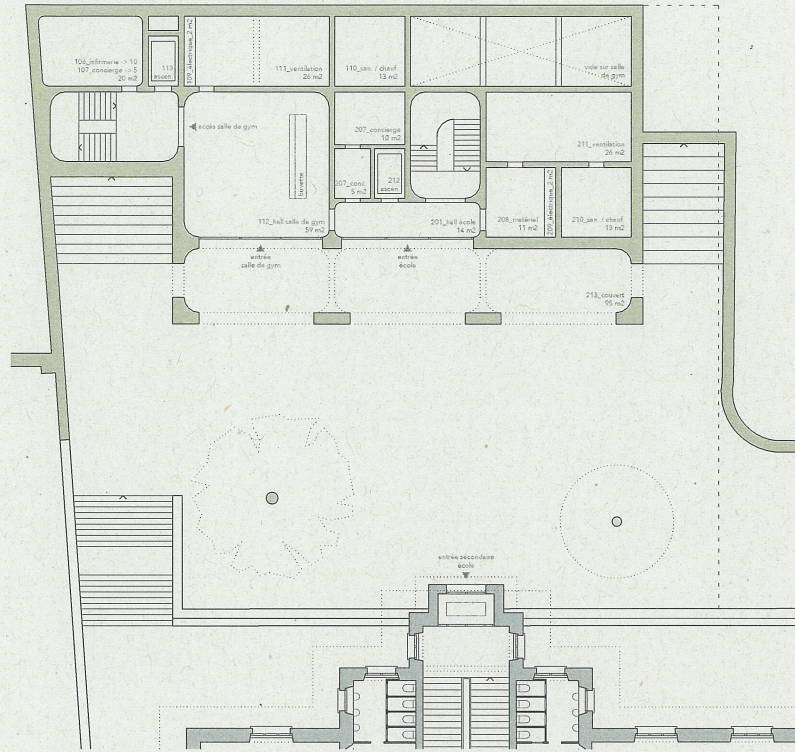
1200 2e étage 15m



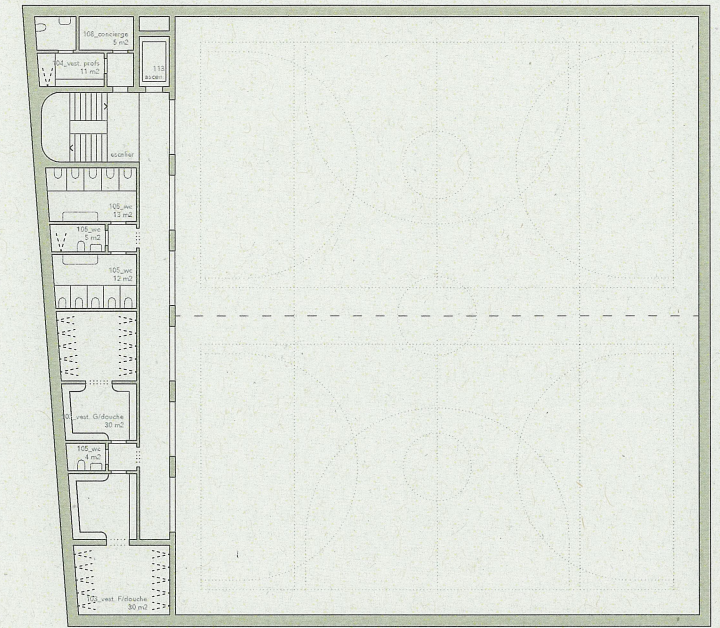
1200 1e étage 15m



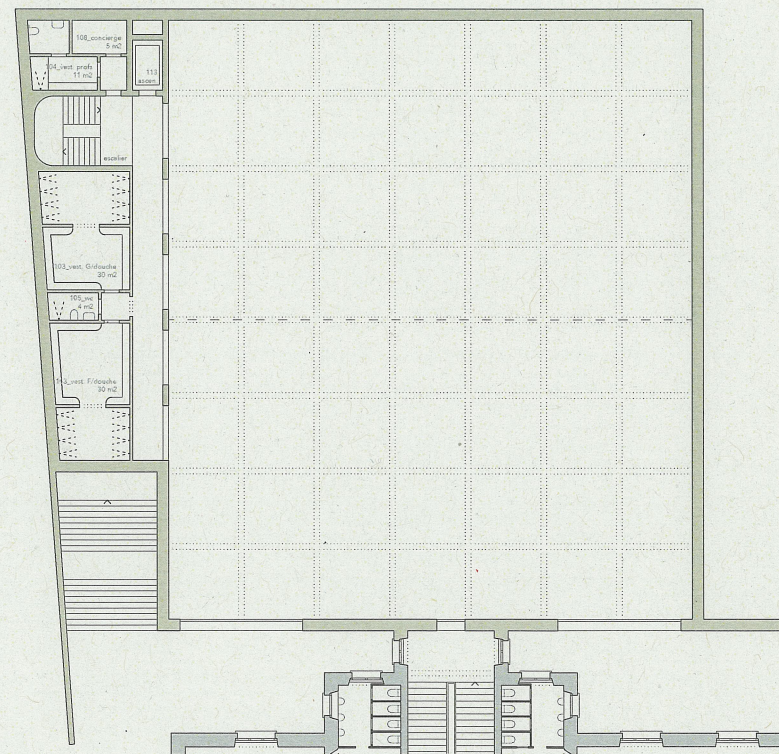
1200 rez-supérieur 15m



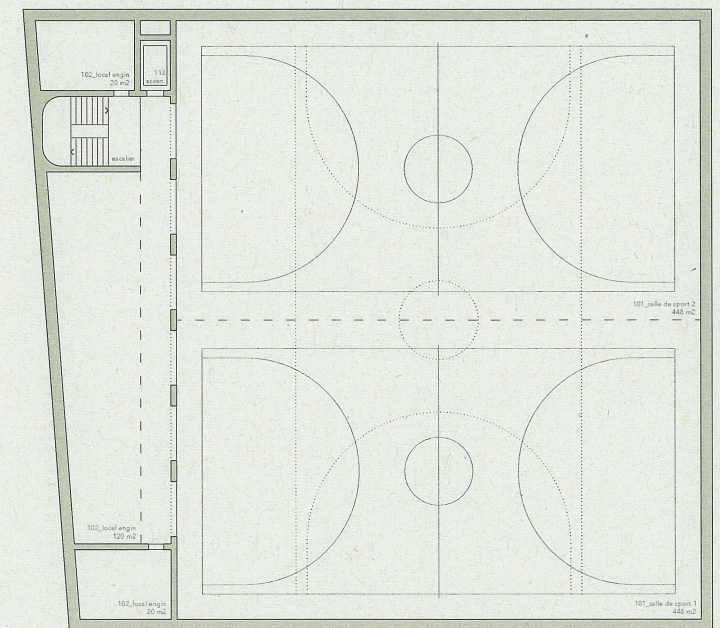
1200 rez-inférieur 15m



1200 2me sous-sol 15m



1200 1er sous-sol 15m



1200 3me sous-sol 15m

